

TRAITEMENT ET RECYCLAGE DES EAUX USÉES ET BOUES

Le ministère des Ressources en eau se dote d'une vision jusqu'à 2030



Photo : Fouad S.

LE MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT se dote d'une vision jusqu'en 2030 en matière d'assainissement. L'étude portant schéma national de développement de l'assainissement, élaborée avec l'aide technique et financière de l'Union européenne, a été restituée, hier, lors d'une rencontre organisée à Alger.

Elle consiste à prendre en charge le traitement et le recyclage des eaux usées ainsi que la problématique de la boue. Il s'agit d'un programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement intitulé Eau II. Il est cofinancé par l'Etat algérien (un milliard de dinars) et l'Union européenne (30 millions d'euro). «Aujourd'hui, nous avons une vision beaucoup plus claire sur le traitement radical et rationnel des eaux usées», a déclaré le secrétaire général du ministère, El-Hadj Belkateb. Dans cette optique, il a affirmé que pas moins de 900 millions de mètres cubes d'eau peuvent être réutilisés à des fins agricoles, une fois traités et recyclés.

APPUI BUDGÉTAIRE, UNE PREMIÈRE

La directrice du programme Eau II, Hammouche, a expliqué que ce dernier se distingue par l'utilisation, une première en Algérie, de l'instrument dit «d'appui budgétaire» qui consiste à réaliser un certain nombre d'actions dans un timing défini qui seront suivies par des indications de performance pour que le montant soit décaissé. En d'autres termes, ce dispositif ne permet le déblocage des fonds alloués par l'Union européenne qu'après la réalisation des projets et que les indicateurs établis en commun soient satisfaits. Précision : les fonds seront versés au Trésor public et non au secteur. Elle a fait savoir que la variante retenue dans le cadre de cette étude est de donner

accès à l'assainissement et à l'épuration à l'ensemble de la population ainsi que la protection des milieux récepteurs, y compris la zone littorale. Le programme se décline en cinq axes majeurs : l'axe stratégique, la planification budgétaire, le perfectionnement des capacités humaines, la gestion des infrastructures, la surveillance de la qualité de l'eau. Ainsi, sur l'aspect portant planifica-

tion budgétaire, le programme Eau II accompagnera le secteur dans l'élaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme de manière à gérer les finances d'une façon rationnelle. Il y a aussi la modernisation du système de planification de manière à suivre le projet depuis le début jusqu'à sa réception. Il a été également développé des outils pour la rationalisation financière et la maîtrise des coûts d'investissement afin d'éviter que le projet soit réévalué. Autre exemple, la gestion des infrastructures de l'assainissement. Il s'agit d'assurer le suivi de la vie du patrimoine d'assainissement. Il sera question d'équiper d'une manière moderne les laboratoires d'assainissement pour mieux suivre la qualité des eaux épurées et des boues destinées à être utilisées en agriculture.

Pour sa part, le directeur de l'assainissement et de la protection de l'environnement, Aït-Amara, a rassuré que les recommandations issues de cette étude seront établies dans les futurs programmes de financement.

«Maintenant que la vision est là, on doit mobiliser les financements et mettre en œuvre toutes cette stratégie sur le terrain en fonction des priorités qui vont être définies. La première est de prendre en charge les eaux usées et d'éviter qu'il y ait pollution et rejet de ces eaux dans les milieux naturels», a-t-il souligné. L'Algérie est signataire de la convention de Barcelone qui interdit la pollution de la mer Méditerranée.

■ Amokrane H.

Sidi Benyebka, El Braya, Hassi Mefsoukh, Misserghine... 85 milliards pour la protection contre les inondations

J. Boukraa

Oran, par sa position géographique, a déjà été exposée à de terribles inondations. La gestion de crise en cas d'inondation peut-être renforcée, mais rien n'empêchera ce genre de catastrophe. Comme à chaque hiver, le risque des inondations plane sur les habitants de certaines communes. C'est la cas de la commune d'El Braya relevant de la daïra d'Oued Tlélat. Une batterie de mesures a été prise par la direction de l'hydraulique pour faire face à ce phénomène. Cette commune va bénéficier d'un important projet de protection contre ces risques naturels. Il est ainsi prévu la réalisation d'un nouveau réseau de collecte des eaux pluviales, des digues de protection et des bassins de collecte. Le cahier des charges relatif à cette opération été élaboré. En effet, chaque année les inondations sont à l'origine de plusieurs désagréments pour les automobilistes et les citoyens de cette commune. Ce projet a pour objectif la protection et la fixation de la population, la préservation des infrastructures (routes, ouvrages hydrauliques, électriques...) ainsi que la sauvegarde des terres agricoles et leur valorisation. Cette action est très attendue par les habitants de ces localités. Ces derniers ont, à maintes fois, lancé des appels aux services concernés pour lancer des travaux pour protéger leur ville contre ces inondations qui risquent d'être désastreuses durant la

saison des pluies et qui transforment leur cité en un grand bassin d'eau boueuse. Cette opération entre dans le cadre d'un grand programme de protection de plusieurs communes contre les inondations qui reste l'une des priorités du secteur de l'hydraulique à Oran. Le ministère des Ressources en eau vient également de lancer une importante étude, dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne, sur «l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les inondations». Objectif : «réaliser un audit de l'existant et l'identification des causes naturelles et entropiques des inondations. C'est dans ce cadre que 85 milliards de centimes ont été débloqués pour protéger plusieurs localités et communes. Ces projets sont répartis sur la commune de Misserghine dont les travaux ont atteint les 35%, Hassi Mefsoukh avec un taux d'avancement de 60%, Sidi Benyebka 55%, alors que pour Sidi Maarouf les travaux ont été lancés dernièrement. Des citoyens habitant à quelques mètres seulement de l'oued à Sidi Maarouf sont menacés par les crues. Ils ont à maintes reprises interpellé les autorités locales pour trouver une solution à ce problème. Selon certains d'entre eux «à chaque averse l'oued déborde et notre quartier se transforme en grand bassin. L'oued dégage des odeurs nauséabondes qui menacent notre santé et celle de nos enfants. Ces derniers et à cause du débordement du oued sont contraints de manquer leur

cours», affirment-ils. L'an dernier à Sidi Benyebka une fillette de 10 ans habitant dans un bidonville a été emportée par les eaux de l'oued qui traverse son quartier. La victime qui rentrait de l'école a été emportée par les eaux en furie suite aux intempéries. En effet, plusieurs quartiers et cités entières souffrent à la moindre pluie, des flaques et lacs d'eaux pluviales obstruent tout accès et toute circulation automobile.

La Protection civile estimait dans un rapport sur les risques d'inondation qu'il «n'existe pas de régions prémunies contre ce risque et que ces événements sont imprévisibles dans le temps et dans l'espace. Ces inondations sont les catastrophes naturelles les plus fréquentes et les plus destructrices qui provoquent d'importants dégâts humains et matériels. Dans ce cadre, des études «globales et complètes» des zones inondables de la wilaya seront réalisées par la direction de l'hydraulique. Parmi les communes touchées par ces projets on cite Sidi-Chahmi et El Braya.

Pour rappel, trois zones inondables se trouvant dans les communes d'Oued Tlélat, El Mouhgoun et Bir El-Djir entre autres, ont été identifiées par la Protection civile.

Les mêmes services indiquent que le risque des inondations est dû au facteur humain, surtout lorsqu'il s'agit des constructions érigées aux abords et dans le lit des oueds, ce qui provoque le débordement des eaux et, par la suite, des inondations.

Projets d'assainissement entre 2000 et 2013

L'ALGÉRIE A CONSACRÉ ENVIRON 5 MILLIARDS DE DOLLARS

L'Algérie a investi 450 milliards DA dans la réalisation de projets de réseaux d'assainissement et de stations d'épuration entre 2000 et 2013, et ambitionne d'atteindre l'objectif zéro rejets d'eaux usées à l'horizon 2030, selon des chiffres présentés lundi par le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

Les dépenses affectées à l'assainissement (réseau et traitement) ont totalisé 450 milliards DA entre 2000 et 2013, selon un document sur le Schéma national de développement de l'assainissement (SNDA) remis à la presse lors d'une journée technique sur la restitution de l'étude relative à ce schéma réalisée dans le cadre du programme de l'Union européenne (EAU II). Ces investissements se sont traduits par des "avancées significatives" en matière de raccordement des populations au réseau d'assainissement dont le taux a atteint 94% dans les zones urbaines et 80% dans les zones rurales. L'Algérie compte actuellement 171 stations d'épuration des eaux usées (Step) d'une capacité de 900 millions m³/an contre 10 stations seulement en 2000. "Ces efforts ont permis de passer d'une capacité totale nationale de traitement de 1,3 million d'équivalent habitants en 2000 à une capacité de 12,4 millions d'équivalent habitants en 2013", selon ce document élaboré par le ministère et l'UE.

Néanmoins, l'assainissement demeure un défi majeur que l'Algérie devrait relever dans les 15 prochaines années, en raccordant toute sa population au réseau d'assainissement et à celui d'épuration et parvenir ainsi à réaliser le sixième objectif du développement durable des Nations unies à l'horizon 2030 relatif au raccordement de l'ensemble de la population à l'eau potable et à l'assainissement. " (...) C'est pourquoi l'assainissement est considéré maintenant comme étant le défi le plus important que nous ayons à relever dans les prochaines années", a indiqué le secrétaire général du ministère, El Hadj Belkateb. Si 94% de la population est connectée au réseau d'assainissement actuellement, 40% seulement est raccordée aux stations d'épuration. L'objectif étant de relever ces taux à 100% au niveau national à l'horizon 2030 afin de garantir la protection des ressources



en eau, la réduction des maladies à transmission hydrique et assurer la dépollution du littoral.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'étude relative au SNDA réalisée par des experts algériens et européens et visant à mettre en place une stratégie nationale en matière d'assainissement. "Cette étude vise l'extension du plan national de l'eau et définit la politique du secteur à long terme sur la préservation de la ressource en eau et la stratégie nationale d'intervention en matière de traitement des eaux usées au niveau du bassin hydraulique", explique M. Belkateb. L'expertise dotera aussi le secteur d'assainissement d'un outil informati-

que performant qui permet de disposer d'une base de données dynamique et de faire des simulations de l'impact de la pollution sur les milieux récepteurs grâce à module de calcul qui va identifier des travaux recommandés à l'horizon 2030, a-t-il encore expliqué. L'autre défi "majeur" du secteur réside dans la valorisation des eaux épurées et des boues issues des Step. Les responsables du programme algéro-européen EAU II ont recommandé, à cet effet, la nécessité de réglementer l'utilisation des boues au vu des conséquences qu'elles pourraient avoir sur l'environnement.

Actuellement ces boues sont jetées dans les centres d'enfouissement tech-

niques (CET) ce qui est interdit par la loi, alors que celle-ci recommande de valoriser les déchets ou rejets valorisables, souligne Hassina Hammouche, directrice du programme Eau II. Elle a fait savoir qu'une norme algérienne relative à l'utilisation de ces boues dans l'agriculture est en cours d'élaboration par un groupe de travail multidisciplinaire au niveau de l'Institut algérien de normalisation (IANOR). Le programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement EAU II est cofinancé à hauteur de 30 millions d'euros par l'UE et 10 millions par l'Algérie. Il soutient en particulier la mise en oeuvre de la stratégie nationale d'assainissement. A.A.

TIZI OUZOU

De l'eau potable pour Azeffoun et Tigzirt

La réception du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable des régions du nord de la wilaya de Tizi Ouzou interviendra avant la fin de l'année 2016, a annoncé, dimanche, le directeur des ressources en eau (DRE) de la wilaya, Rachid Hameg, sur les ondes de la radio locale.

Le taux d'avancement des travaux de ce projet a jusque-là atteint 70%, a-t-il indiqué, rappelant que ce projet consiste en l'alimentation de deux localités du nord de la wilaya de Tizi-Ouzou, à savoir Azeffoun et Tigzirt, en eau potable à partir de la station de dessalement d'eau de mer implantée à Cap-Djinet dans la wilaya de Boumerdès. Ce projet avait été confié en février 2014 à l'entreprise privée, Amenhyd, pour un montant de plus de 4 milliards de dinars et un délai de réalisation de 19 mois.

La mise en service de ce grand projet permettra, selon le directeur des ressources en eau de la wilaya de Tizi-Ouzou, le transfert de 20.000 m³/j, soit 8 hm³/an depuis cette station de dessalement de Cap-Djinet vers ces localités du flanc nord de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce projet de transfert renforcera ainsi l'alimentation en eau potable des foyers de ces deux localités balnéaires qui enregistrent de sérieuses pénuries d'eau, particulièrement durant les saisons estivales. Lors de son passage à la radio locale, le directeur des ressources en eau a également annoncé le lancement de la procédure de levée de contraintes pour enclencher le processus de réalisation du barrage hydraulique de Sidi Khelifa dans la commune d'Ait Chaffaa (Azeffoun). Rachid Hameg a indiqué qu'un mon-



tant d'un milliard de dinars a été d'ores et déjà dégagé pour cette opération qui consistera d'abord en l'indemnisation des propriétaires de l'emprise du barrage, la déviation des routes et le déplacement des installations électriques. D'un volume de 21,40 hm³, ce barrage alimentera pas moins de 286 villages comptant une population de plus de 163.000. Sa concrétisation contribuera au règlement du problème des pénuries d'eau potable qu'endurent les habitants des villages de l'est de la commune d'Azeffoun, d'Akerrou, Zekri et Ait

Chaffaa, a-t-il précisé. L'invité de la radio locale a par ailleurs rappelé que deux autres barrages hydrauliques sont en attente d'être lancés. Il s'agit, a-t-il ajouté, du barrage "Bounachi" d'un volume de 30,50 millions m³, situé au niveau de l'Oued Rabta dans la commune de Mekla et le barrage Zaouia, 43,60 millions m³, localisé à hauteur de l'Oued S'tita dans la commune de Makouda. Concernant le projet de réalisation de quatre forages au lieu dit «Tizi N'Boubhir» visant le renforcement de l'AEP de la région de Bouzeguène, qui souffre un

manque criant en la matière, le directeur des ressources en eau a assuré que celui-ci sera réceptionné durant le premier trimestre 2016. La mise en service de ce projet soulagera un tant soit peu la population de Bouzeguène qui souffre de récurrentes pénuries d'eau. Par ailleurs, le directeur des ressources en eau a fait état sur les ondes de la même radio de la probabilité du gel du programme de réalisation du projet de protection du barrage hydraulique de Taksebt, en raison des restrictions budgétaires imposées par la chute des prix des hydrocarbures. Cette éventualité a été évoquée par le directeur général de l'Office National de l'Assainissement (ONA) dans un courrier adressé à l'antenne de l'ONA de Tizi-Ouzou, a-t-il relevé, en assurant, toutefois, qu'une « demande de surseoir à cette décision a été adressée au wali de Tizi-Ouzou, Brahim Merad, eu égard à l'importance d'une telle opération visant à protéger ce réservoir hydraulique d'une capacité de 180 millions de m³ alimentant les populations de trois wilayas Tizi-Ouzou, Boumerdès et Alger ». Ce projet consiste en la réalisation de six stations d'épuration des eaux usées provenant des habitations situées en amont dudit barrage et sa concrétisation est plus qu'une nécessité pour protéger ce grand barrage de la pollution.

Bel. Adrar

A
p
b
c
(
d
d
li
g
li
lt
s
d
"
a
p
d
K
.
n
g
l
g
b
a
d
I
g
l
s
s
N
k
r
r
.
i
d
.

MANQUE DE PLUVIOSITÉ

Le ministère rassure

Le ministère des Ressources en eau ne semble pas inquiet par le manque de pluviosité. «Le mauvais temps, c'est le même temps qui dure trop longtemps», a signalé le secrétaire général du ministère des Ressources en eau et de

l'Environnement, El-Hadj Belkateb. Il a fait savoir que les barrages sont pleins et que l'approvisionnement en eau, notamment potable, est assuré d'une manière régulière. «Il n'y a aucun souci.

Les réserves d'eau potable sont suffisantes pour alimenter d'une manière continue la population. Les barrages sont remplis à hauteur de 70%», a-t-il affirmé. Pour lui, l'inquiétude est chez les agriculteurs notamment ceux qui cultivent des terres en dehors des périmètres irrigués.

■ A. H.

الأمين العام لوزارة الموارد المائية الحاج بلكاتب لالتمهار : « تخصيص فائض مخزون المياه لسقي المحاصيل الزراعية »

■ مخزون المياه الحالي يكفي لتلبية احتياجات كافة القطاعات

بسبب نقص مياه الأمطار خلال هذه الفترة، وهي الفترة التي تعتبر جد مهمة لسقي مختلف المحاصيل، بالإضافة إلى أن هذا القرار جاء بعد التنسيق مع مختلف المصالح التابعة للوزارة والتي أكدت بأن مخزون المياه في الظرف الراهن، بإمكانه تغطية كافة احتياجات مياه الشرب ومياه السقي والمياه الموجهة للقطاعات الأخرى، وأكد ذات المتحدث بأن قرار سقي الأراضي الفلاحية لن يكون له أي تأثير على مخزون المياه.

وبخصوص مخزون المياه وحالة الجفاف، خلال الأيام الأخيرة، قال الأمين العام لوزارة الموارد المائية في حديثه لالتمهار، بأن كافة الاحتياجات بما فيها المياه الشروب ومياه السقي والمياه الموجهة لمختلف القطاعات الأخرى مؤمنة، مؤكدا بأنه وعلى الرغم من ندرة تساقط الأمطار طيلة شهر ديسمبر، إلا أن مخزون الجزائر من المياه لا يزال مرتفعا وقادرا على تلبية كافة الاحتياجات، مشيرا إلى أن مصالحه تتوقع أن يعرف مخزون المياه ارتفاعا، خاصة وأنها في بداية فصل الشتاء.

عبد الرحمن سالمى

قررت وزارة الموارد المائية والبيئة، سقي كافة الأراضي الفلاحية المزروعة بالحبوب بشتى أنواعها وبصفة خاصة القمح والشعير، وذلك بعد الندرة المسجلة في تساقط الأمطار خلال الثلاثة أسابيع المنصرمة، ما قد يتسبب في إتلاف كمية كبيرة من هذه المحاصيل في حال ما لم يتم سقيها خلال هذه الفترة.

وكشف الأمين العام لوزارة الموارد المائية والبيئة الحاج بلكاتب، عن قرار سقي الأراضي الفلاحية المزروعة بالحبوب بمختلف أنواعها لتفادي إتلاف المحاصيل بسبب الجفاف، خاصة في حال استمرار هذه الحالة خلال الأيام المقبلة، حيث أكد ذات المسؤول في حديثه إلى التمهار على هامش الورشة التي نظمتها وزارة الموارد المائية، أمس، حول مخطط «الماء 2» بأن هذا القرار يخص الأراضي الفلاحية المزروعة بالحبوب بمختلف أنواعها والتي تدخل في نطاق تغطية وزارة الموارد المائية والتي يمكن تزويدها بمياه السقي بطريقة مباشرة.

وأكد ذات المتحدث بأن قرار سقي هذه الأراضي جاء لأجل إنقاذ محاصيلها الفلاحية المهددة بالتلف